

Apollonia de Cyrénaïque et son histoire. Neuf ans de recherches de la mission archéologique française en Libye

In: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 129e année, N. 1, 1985. pp. 93-116.

Citer ce document / Cite this document :

Laronde André. Apollonia de Cyrénaïque et son histoire. Neuf ans de recherches de la mission archéologique française en Libye. In: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 129e année, N. 1, 1985. pp. 93-116.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/crai_0065-0536_1985_num_129_1_14240

COMMUNICATION

APOLLONIA DE CYRÉNAÏQUE ET SON HISTOIRE,
NEUF ANS DE RECHERCHES
DE LA MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE EN LIBYE,
PAR M. ANDRÉ LARONDE

Voici huit ans, M. François Chamoux présentait ici même¹ le compte rendu de la première campagne qu'il avait conduite à Apollonia de Cyrénaïque (Libye) en 1976, après vingt ans d'interruption de l'activité archéologique française instaurée sur ce site par le regretté Pierre Montet². M. F. Chamoux avait alors non seulement détaillé les premiers résultats obtenus sur le terrain, mais il avait défini aussi les recherches à développer ou à entreprendre. Depuis, les campagnes se sont succédé régulièrement³, non sans que M. F. Chamoux ne m'ait confié la conduite de la mission à l'issue de la campagne de 1981. Tout en réservant à la revue libyenne *Libya Antiqua* la publication de nos fouilles, il n'est peut-être pas inutile de tracer dès maintenant une esquisse de nos connaissances sur ce site. En effet, le port de Cyrène, peu mentionné dans les sources littéraires⁴, dont l'épigraphie est encore peu abondante⁵, doit avant tout à la recherche archéologique les informations que je voudrais maintenant vous présenter.

Apollonia de Cyrénaïque est située au centre d'une baie très ouverte que délimitent à l'est le cap Naustathmos, actuel ras el-Hilal, et à l'ouest le cap Phycous, actuel ras Aamer, le point

1. François Chamoux, Campagne de fouilles à Apollonia de Cyrénaïque (Libye) en 1976, *CRAI* (1977), p. 6-27.

2. Pierre Montet, Rapport sur une mission en Cyrénaïque, mars-avril 1953, *Bull. Soc. Franç. Égyptologie*, 14 (1953), p. 85-98 ; *id.*, Égypte et Cyrénaïque, une campagne de fouilles à Apollonia, *CRAI* (1954), p. 259-267 ; *id.*, Mission en Égypte et en Cyrénaïque, *CRAI* (1955), p. 327-331 ; cf. *Archäologischer Anzeiger*, 1959, col. 319-324.

3. Les campagnes ont eu lieu en 1976, 1977, 1978, 1979, 1981, 1982, 1983 et 1984 et ont duré en moyenne six semaines, au printemps, sauf la campagne 1984 qui s'est déroulée à l'automne.

4. Ces sources ont été relevées par Denis Roques, *Le système portuaire de Cyrène, Phycous et Apollonia*, thèse de doctorat de 3^e cycle soutenue en 1975 devant l'Université de Paris-Sorbonne (exemplaires dactylographiés) ; cf. aussi R. G. Goodchild, J. G. Pedley et D. White, *Apollonia, the Port of Cyrene. Excavations by the University of Michigan 1965-1967*, Tripoli (Supplements to *Libya Antiqua*, 4), s.d. (1977), p. 11-24.

5. J. Reynolds, in R. G. Goodchild, J. G. Pedley et D. White, *op. cit.*, chap. 11, The Inscriptions of Apollonia, p. 293-334 et pl. 57-72.

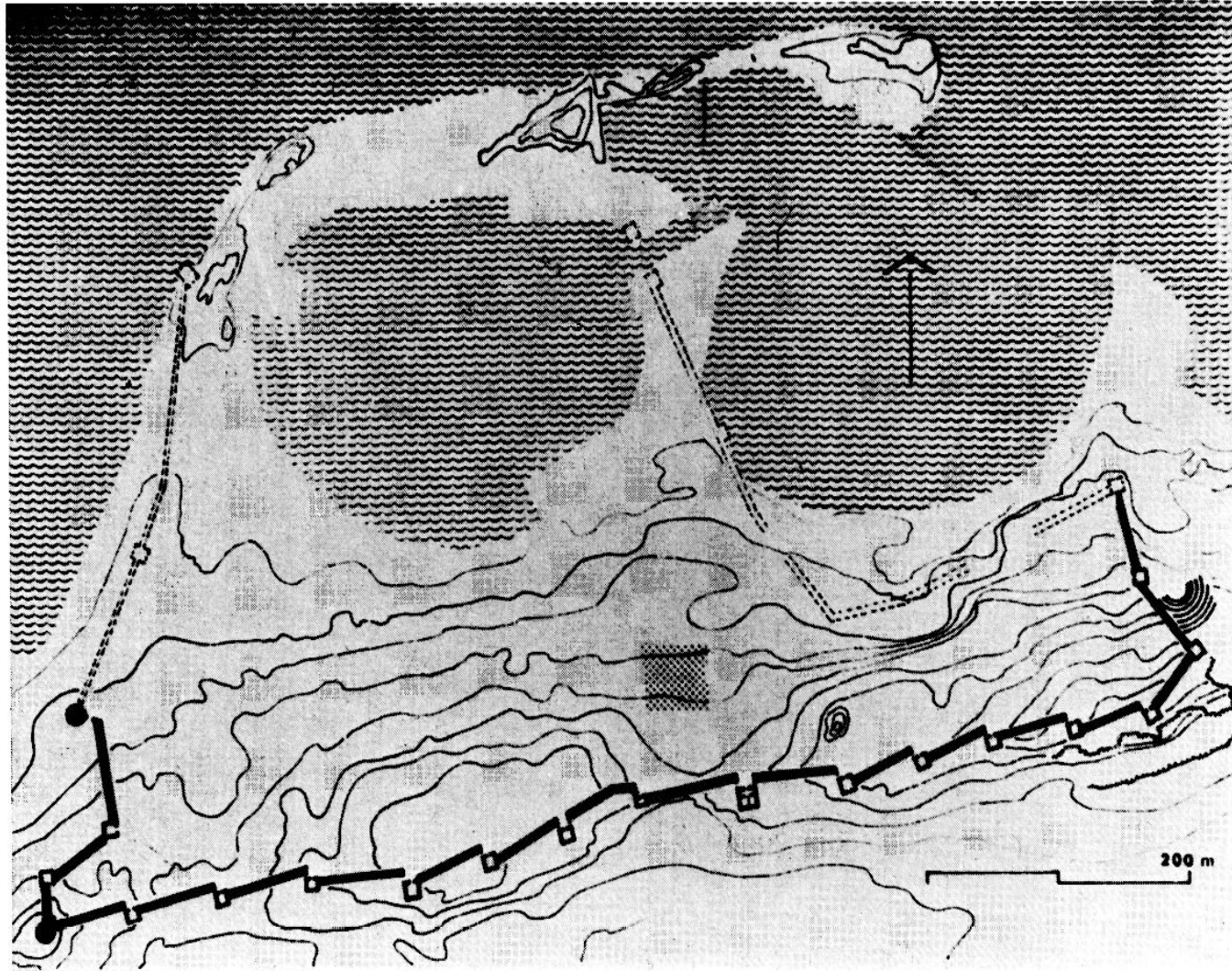


FIG. 1. — Apollonia. Plan du site avec le tracé du rempart ; les parties disparues sont figurées en tireté ; les zones vraisemblablement émergées dans l'Antiquité ont été laissées en blanc ; l'îlot de l'édifice thermal est figuré en pointillé (plan établi par G. Hallier).

septentrional de la Cyrénaïque. Le site du port de Cyrène (fig. 1) est lui-même défini par deux lignes de collines qui correspondent à des alignements de dunes continentales mises en place alors que le niveau marin était inférieur d'une centaine de mètres au niveau actuel, lors de la dernière période glaciaire de Würm, entre 80 000 et 20 000 av. J.-C. La plus méridionale de ces lignes de dunes sert d'appui au rempart, tandis que l'alignement septentrional, déjà ennoyé au moment de l'arrivée des Grecs au VII^e siècle av. J.-C., constituait un abri naturel pour le port-chenal ainsi défendu des forts vents du nord-ouest. Facilement accessible pour les navires, grâce notamment aux vents étésiens⁶, le port de Cyrène bénéficie ainsi d'une situation avantageuse entre le mouillage de Naustathmos et la rade ouverte de Phycous. Les qualités de ce havre sont aujourd'hui moins sensibles que dans l'Antiquité car la mer a détruit la jetée naturelle qui abritait le port à l'ouest et au nord, tandis que l'ensemble du rivage était entamé tout au long de l'étroite plaine de Susa.

La nature exacte de ce phénomène restait mal élucidée, tout comme l'ampleur du mouvement qui avait entraîné sous les eaux la partie nord de la ville antique, souvent figurée de manière très étendue à la suite de l'enquête de N. Fleming qui reconnaissait une vaste zone submergée⁷. L'imprécision des relevés sous-marins, l'absence de toute recherche sur les causes du phénomène réclamaient un nouvel examen qui fut entrepris en 1981 par MM. B. Bousquet et P. Y. Péchoux. Dans l'attente des conclusions de cette recherche, quelques faits se dégagent : aucune trace de flexure ou de failles, aucun pendage brutal ne s'observent sur les constructions au contact du rivage actuel, ce qui exclut toute submersion consécutive à une catastrophe tellurique. D'autre part les zones marines où les observateurs antérieurs avaient cru noter des vestiges sont toutes situées à de faibles profondeurs, — moins de 2,5 m —, tandis que la plage présente l'aspect d'une zone en voie d'évolution sous les attaques des courants, non sans que, çà et là, existent des atterrissements, comme le long de la jetée du petit port italien.

De plus, les recherches de M. G. Hallier sur le tracé du rempart prouvent que, du côté de l'Acropole, le mur n'était pas très éloigné du rivage actuel, ce que corrobore encore la présence dans ce secteur des magasins autrefois nettoyés par la mission Montet.

Compte tenu de l'étalonnage réalisé en Méditerranée pour évaluer la vitesse de la mobilité tectonique en fonction de tel ou tel dépôt

6. Strabon, XVII, 3, 21 ; cf. *Instructions nautiques, série D, vol. 6, Mer Méditerranée, Afrique (côte Nord), Levant*, Paris, 1968, p. 235 sq.

7. Cf. J. du Plat Taylor, *Marine Archaeology*, Londres, 1965, fig. 68, p. 171.

daté⁸, MM. B. Bousquet et P. Y. Péchoux estiment à 4 cm par siècle la vitesse de submersion de la côte du Djebel Akhdar. Ainsi l'inondation progressive du port était-elle inévitable. Le rivage paraît avoir évolué surtout dans la partie occidentale du site. La ligne d'ilôts qui part de la porte occidentale correspond à l'ancienne jetée naturelle attaquée par la mer à la faveur d'un double mouvement de subsidence du continent et de relèvement du niveau marin ; leur addition n'excède pas 1 m d'amplitude, mais elle a suffi à entraîner la submersion du rivage par les courants qui ont miné les constructions portuaires, réduisant celles-ci à des amoncellements chaotiques peu lisibles sous l'eau.

Le même phénomène a concerné l'ensemble de la plaine côtière, créant du même coup les ilôts que l'on observe en contrebas de la route de Cyrène, et où existent dans un cas au moins des installations agricoles qui n'ont de sens que dans le cas d'un rattachement au rivage.

Sur ce site moins entamé que l'on ne pouvait le craindre, les recherches conduites par intermittences au cours de la première moitié de notre siècle⁹ avaient abouti à des dégagements de surface, notables certes, mais qui laissaient complètement dans l'ombre l'évolution de l'occupation sédentaire depuis l'arrivée de Battos et de ses compagnons.

Les recherches ont porté avant tout sur l'ilôt de constructions situé au centre du site et recouvert à partir du 11^e siècle ap. J.-C.¹⁰ par l'édifice thermal. Dès 1976, un sondage avait été opéré par la mission dans la partie sud de la cour à péristyle dont le bassin central devint par la suite la *natatio* des thermes. Sous un fort remblaiement contemporain de l'établissement du péristyle, les restes d'une importante construction sont apparus, que l'on pouvait interpréter comme les substructions d'un autel monumental (fig. 2) ; la présence d'un dépôt de *skyphoi* et d'hydries miniatures ainsi que de céramique attique à vernis noir a permis de dater la phase d'utilisation du 1^{er} siècle av. J.-C.

Dans la partie ouest du même ilôt, la recherche a porté essentiellement sur la partie méridionale de la salle cruciforme des thermes. A un niveau inférieur à celui des fondations, j'ai pu dégager en 1979 les restes, bien conservés, d'un pressoir à huile dont le bassin de

8. Bernard Bousquet et Pierre-Yves Péchoux, Le Djebel Akhdar (Cyrénaïque, Libye) : évolution morphostructurale, *Bull. Assoc. Géogr. Franç.*, 491 (1983), p. 37-41 et notamment p. 39.

9. Cf. J. G. Pedley, in R. G. Goodchild, J. G. Pedley et D. White, *op. cit.*, p. 25-28.

10. Cf. François Chamoux, Rapport sur l'activité de la mission archéologique française à Apollonia-Souza (avril-mai 1976), *Libya Antiqua*, 13-14 (1976-1977), p. 381.

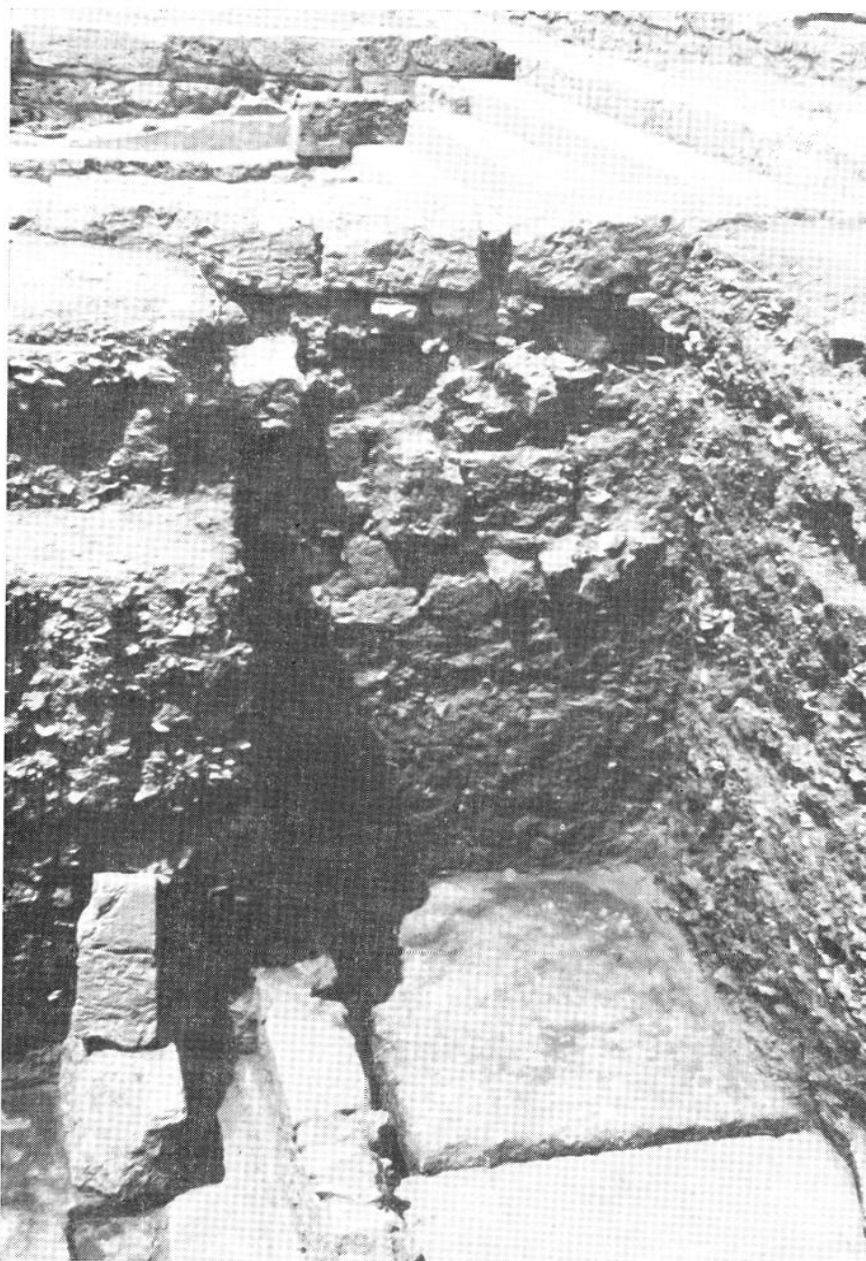


FIG. 2. — Construction du IV^e siècle av. J.-C. sous la partie sud de la cour à péristyle de l'édifice thermal (photo A. Laronde).

pressage avait conservé son revêtement de ciment hydraulique, tout comme le canal destiné à l'évacuation de l'huile vers un bassin de réception (fig. 3). Bien que brisé, le pilier destiné à servir de point d'appui à la presse était en place.

Ces deux observations suffisent à indiquer que l'aménagement de l'îlot n'avait pas primitivement l'unité qu'il a revêtue par la suite. Le plan urbain primitif du centre d'Apollonia était sans doute plus

complexe que la trame observable du réseau des rues ne le ferait penser, et encore cette trame reste-t-elle très imparfaitement connue à l'exception de l'axe est-ouest situé au nord de l'édifice thermal, et qui est recoupé par des artères secondaires perpendiculaires. On peut aussi se demander quand ce quadrillage est apparu, car c'est certainement dans ce cadre que s'inscrit déjà l'édifice à péristyle qui a précédé les thermes proprement dits, au tout début de notre ère, sinon légèrement plus tôt¹¹. Cet édifice à peu près carré occupait toute la partie orientale de l'emplacement des thermes, avec un bassin à ciel ouvert beaucoup plus étendu vers l'ouest que ne le fut par la suite la *natalio* des thermes, que l'on peut dater avec M. R. Rebuffat entre 75 et 125 ap. J.-C.

L'étendue même de la ville fait problème. Certes, comme toute agglomération antique, Apollonia est entourée de nécropoles. A l'est, celles-ci se sont installées dans les carrières qui forment en même temps un fossé autour de l'extrémité orientale de l'Acropole. C'est aussi le secteur où, à l'est du théâtre, M. F. Chamoux a reconnu un tumulus (fig. 4) de grande dimension, dont le cône est formé d'une masse de cailloutis reposant sur une base cylindrique constituée par une colline de sables dunaires consolidés en grès et utilisée comme carrière avant d'être régularisée pour sa destination de soubassement monumental. Ce monument méritera une étude dans les années à venir. Il est accompagné d'un assez grand nombre de tombes à ciste, et d'hypogées. La nécropole se poursuit au sud de la colline qui porte le palais du *dux*, autour de la basilique cimétériale récemment nettoyée par les soins du Département des Antiquités, en bordure de l'ancienne route de Derna. On retrouve encore des tombes au sud-ouest du rempart, dans un secteur longtemps recouvert par la ville moderne de Susa et qui a fait l'objet d'un dégagement récent à la faveur d'une opération d'urbanisme.

Mais, au-delà de cette nécropole sud-ouest, une heureuse découverte de M. F. Chamoux a montré que le temple dorique jadis étudié par la mission de l'Université de Michigan, bien loin d'être isolé comme on pouvait le croire¹², faisait partie de tout un quartier dont la pièce maîtresse reste jusqu'à présent le stade d'Apollonia, l'unique construction de ce genre que l'on ait repérée en Cyrénaïque. Ce stade a fait l'objet de sondages qui seront publiés par M. A. Davesne¹³. Le

11. René Rebuffat, Jean-Claude Joulia, Gérard Monthel, Éliane Lenoir, Note préliminaire sur les grands thermes d'Apollonia, *Libya Antiqua*, 15-16 (1978-1979) (sous presse).

12. Cf. G. R. H. Wright, in R. G. Goodchild, J. G. Pedley et D. White, *op. cit.*, chap. 3, The Extra-Mural Doric Temple, p. 42.

13. Alain Davesne, Le stade d'Apollonia, *Libya Antiqua*, 15-16 (1978-1979) (sous presse); un bref résumé a été présenté par le même, *REG*, 91 (1978), p. XIII-XVI.

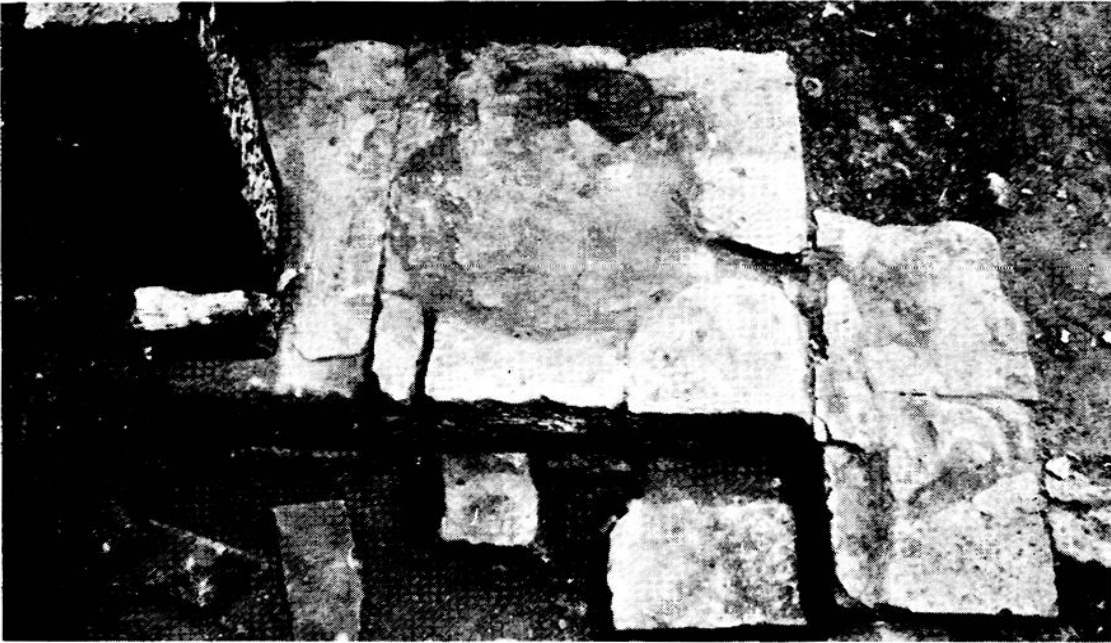


FIG. 3. — Pressoir à huile situé sous la salle cruciforme de l'édifice thermal (photo A. Laronde).



FIG. 4. — Tumulus à l'est de l'Acropole ; à l'horizon, la pointe de ras el Hilal (photo A. Laronde).

stade s'insérait donc dans tout un ensemble de constructions dont la mission archéologique française a reconnu la disposition générale, et dont l'étude aura à être reprise et poursuivie.

Rien ne peut donner à penser à une agglomération dédoublée ; d'autre part, ce quartier n'est doté d'aucun système de défense qui lui soit propre. C'est dire qu'il ne constitue en aucun cas une agglomération indépendante du port de Cyrène, ce qui contribue à donner à celui-ci une physionomie assez particulière : nous n'avons aucun indice non plus que le centre urbain ait été doté d'une enceinte, sinon dès ses origines, du moins avant la fin du IV^e siècle av. J.-C. Aucune trace d'ouvrages de défense n'existe en dehors du rempart actuellement visible, et le récit que Diodore de Sicile nous donne de la guerre de Thibron s'accorde bien avec l'absence de toute muraille. Il n'y a là rien qui soit fait pour surprendre. Le port n'était pas une cité, et la population, que ne contraignait aucune exigence d'urbanisme, avait dû s'établir sporadiquement sur les pentes des collines qui séparent la plaine côtière de la mer. Ainsi plusieurs noyaux d'habitat avaient pu se développer à quelque distance les uns des autres, sans qu'il y ait continuité, mais simplement une densité forte de l'occupation des abords des installations portuaires proprement dites, qui représentaient l'unique foyer d'attraction, puisque la future Apollonia n'était que l'échelle par laquelle Cyrène communiquait avec le reste du monde. Lieu d'embarquement et de débarquement des voyageurs et des marchandises, le port devait avoir une population de marins, de marchands¹⁴ à laquelle se joignaient sans doute des cultivateurs, comme le laisse inférer la présence du pressoir à huile signalé plus haut.

Sur l'activité du port à la fin de l'époque classique, deux trouvailles dues à la mission viennent apporter du nouveau. Le sondage conduit dans la partie sud de la cour à péristyle de l'édifice thermal a permis de retrouver un lot important de céramique à vernis noir de la seconde moitié du IV^e siècle av. J.-C., situé dans un milieu homogène. M. J.-J. Maffre est en voie d'achever l'étude de ce matériel qui apporte un bel échantillonnage de formes de céramique attique. Si l'importance des importations de céramique commune en provenance d'Athènes est évidente, il se pourrait qu'il faille tempérer cette observation par la reconnaissance d'imitations locales dont la provenance exacte en Cyrénaïque reste à retrouver, qu'il s'agisse du port ou d'un autre point de la région.

D'autre part, on doit à M. Y. Garlan la découverte d'un lot de plusieurs centaines de figurines de terre cuite dans un creux de rocher

14. Cf. mes *Libykai Historiai*, Paris, CNRS (Études d'Antiquités Africaines) (sous presse), chap. 3, avec mon commentaire de Diodore de Sicile, XVIII, 19, 5.



FIG. 5. — Figurines représentant la divinité au silphion et provenant du dépôt de la tour XIII (photo A. Laronde).

situé sous les fondations de la poterne qui jouxte immédiatement à l'ouest la tour XIII, soit au sud du rocher de Kallikrateia qui représente l'extrémité occidentale de l'Acropole. M. A. Davesne a été chargé d'étudier plus particulièrement ces figurines, dont plusieurs ont pu être intégralement-reconstituées. Dans leur ensemble, elles relèvent de cinq types masculins et quatre types féminins, les plus notables étant le *kouros* nu, et une divinité féminine coiffée du *polos* et qui tient d'une main un plant de silphion tandis que, de l'autre main, elle tient une coupe (fig. 5) ; dans une autre variante, la main est appuyée sur une gazelle. M. A. Davesne date le prototype de ces figurines de la fin du v^e siècle ou du début du iv^e siècle et propose de reconnaître dans le personnage féminin une Artémis. La nature même du dépôt n'est facile à déterminer, soit qu'il s'agisse d'une *favissa*, soit qu'il s'agisse d'un stock de rebut d'un fabricant installé alentour, comme inciterait à le penser la présence de godets de couleur ayant servi à la peinture de ces figurines. Quoi qu'il en soit, même si certains moules ont pu être importés, d'autres ont été manifestement créés sur place pour répondre à des besoins spécifiquement locaux, et la fabrication est certainement locale. Des exemplaires tout à fait comparables avaient été retrouvés à Cyrène par milliers dès le début du siècle lors de la brève mission Norton¹⁵ et nous

15. Alain Davesne et Yvon Garlan, Découverte d'un lot de figurines de terre cuite à Apollonia de Cyrénaïque, *Libya Antiqua*, 15-15 (1978-1979) (sous presse) ;

avons maintenant la certitude d'un artisanat local particulièrement développé, qui enrichit la vision que nous pouvons avoir des activités du port au IV^e siècle av. J.-C.

C'est postérieurement à cette date que le site connut la transformation majeure de son histoire avec la construction du rempart. Celui-ci délimite, entre la mer et la ligne de collines situées plus au sud, un quadrilatère long de près d'1 km d'est en ouest, et large de 200 m en moyenne du nord au sud. Ce rempart, qui peut être suivi de façon continue, avait fait l'objet d'un relevé par les soins de M. J.-Ph. Lauer¹⁶ tandis que la mission de l'Université du Michigan avait opéré de son côté quelques sondages limités¹⁷. Mais ni la date, ni les techniques de construction, ni l'histoire de l'enceinte n'avaient été éclaircis, alors que l'ensemble conservé est l'un des plus homogènes et des plus complets que l'Antiquité grecque nous ait laissés.

La qualité de la construction ressort de l'étude systématique et particulièrement minutieuse de M. G. Hallier¹⁸ (fig. 1) qui met en évidence l'unité de la construction : celle-ci paraît s'être déroulée au cours d'une période relativement brève, selon un plan qui comportait l'indication des longueurs des courtines en cotes arrondies, et que l'on peut résumer sous la forme du tableau récapitulatif figurant sur la page suivante.

La mesure utilisée est la coudée égyptienne de 0,525 m. Sur les 19 segments de la courtine, 7 s'expriment en chiffres ronds ; les 12 autres traduisent des valeurs simples légèrement modifiées pour s'adapter au terrain, la différence entre les totaux n'étant finalement que de 4 coudées, soit 2 m environ pour un développement dépassant 900 m. Les tours répondent à deux modules de 20 et 30 coudées de côté, et elles sont largement encastrées dans le rempart dont elles marquent le développement selon un tracé en crémaillère bien adapté au relief, permettant un tir latéral destiné à empêcher l'ennemi d'approcher le pied du rempart, tandis qu'un système de poternes permettait aux assiégés d'opérer des sorties sur un parcours linéaire, le long d'un segment de la courtine, en sortant par une poterne et en rentrant dans la ville par la suivante.

résumé rapide par Alain Davesne, *Bull. Soc. Nat. Ant. France*, 1978-1979, p. 312 ; sur les découvertes de la mission Norton, cf. Charles D. Curtis, *Objects of Terra Cotta Found at Cyrene*, *Bull. of the Archaeological Institut of America*, 2 (1911), p. 166 sq.

16. Jean-Philippe Lauer, *L'enceinte d'Apollonia à Mersa-Souza (Cyrénaïque)*, *Rev. Archéol.* (1963), p. 129-153.

17. D. White, in R. G. Goodchild, J. G. Pedley et D. White, *op. cit.*, chap. 4, *The City-Defenses of Apollonia*, p. 85-155 et pl. 10-27.

18. Gilbert Hallier, *Pierre de taille et mesures normalisées : les enceintes hellénistiques d'Apollonia de Cyrénaïque et de Massalia*, *Actes du colloque « La fortification et sa place dans l'histoire politique, sociale et culturelle du monde grec »*, Valbonne 8-12 décembre 1982, Paris, CNRS (sous presse).

Éléments du rempart	Mesures réelles en coudées	Mesures probables du projet initial
Porte occidentale	10	<i>id.</i>
Courtine I-II	130	<i>id.</i>
Courtine II-III	95	<i>id.</i>
Courtine III-IV	51	50
Courtine IV-V	107	110
Courtine V-VI	112	110
Courtine VI-VII	119	120
Courtine VII-VIII	120	<i>id.</i>
Courtine VIII-IX	98	100
Courtine IX-X	101	100
Courtine X-XI	105	<i>id.</i>
Courtine XI-XII	128	130
Courtine XII-XIII	115	<i>id.</i>
Courtine XIII-XIV	91	90
Courtine XIV-XV	91	90
Courtine XV-XVI	94	95
Courtine XVI-XVII	86	85
Courtine XVII-XVIII	78	80
Courtine XVIII-XIX	100	<i>id.</i>
Total	1 731	1 735

La courtine elle-même, large de 10 coudées — soit un peu plus de 5 m —, était constituée par un massif de blocs et de gros cailloux enrobés dans de la terre, tandis que la chemise extérieure était large elle-même de 2 m et qu'un *peribolos* garnissait la face interne de la courtine. Les blocs retrouvés çà et là sur le site permettent aussi de reconstituer les parties hautes du rempart, entièrement en pierres de taille, avec des merlons sur la courtine et avec un couronnement en forme de fronton sur les tours. La stéréotomie est au centre des études menées par M. J.-Cl. Bessac lors de son séjour en 1984.

Du côté du front de mer, il ne faut pas s'attendre à un dispositif identique à celui du front de terre ; plus que de préparer la résistance à des machines impossibles à mettre en place, il s'agissait de décourager des coups de main : aussi la muraille, moins épaisse, était-elle dépourvue de tours, mais elle prenait appui, en contrebas de l'Acropole, sur le front rupestre des grands magasins (fig. 6) qui forme une façade rectiligne de 170 coudées de longueur, — environ 85 m —, avec deux bastions de part et d'autre, celui de l'ouest saillant en direction de l'emplacement du chenal présumé d'accès au bassin intérieur du port, sans doute le port militaire comme l'indiquent les loges de trières.

Il paraît évident que le but de l'enceinte est avant tout de protéger les installations portuaires, sans prétendre défendre l'intégralité du périmètre habité, le quartier du stade en est la preuve. Inversement,



FIG. 6. Magasins d'époque romaine en contrebas de l'Acropole (photo A. Laronde).

la vaste Acropole permettait de constituer un quartier militaire étendu. Le port se trouvait donc en état de résister aussi bien à une attaque venue de la mer qu'à un siège par des assaillants établis dans l'intérieur des terres. A notre connaissance, le premier cas ne s'était produit qu'une fois dans l'histoire de Cyrène, lors de l'attaque de Thibron en 323, qui avait pris les Cyrénéens par surprise, ce qui rend compte des succès initiaux du Lacédémonien¹⁹. Une attaque en provenance de l'intérieur — celle contre laquelle les précautions les plus manifestes avaient été prises — ne laisse pas de surprendre, étant donné les défenses que la nature a élevées autour du Sahel de Susa. Pour accéder au port en venant de l'intérieur, il faut franchir les deux emmarchements successifs du plateau, et les gorges qui entaillent le gradin inférieur sont faciles à contrôler. C'est dire qu'une attaque des tribus nomades du Sud substeppique ne serait concevable que dans l'hypothèse d'une neutralisation de Cyrène, que celle-ci ne veuille pas ou ne puisse pas se charger du filtrage nécessaire des voies d'accès à la côte ; or c'est une hypothèse difficile à retenir quand on connaît le caractère irremplaçable du port pour les liaisons extérieures de Cyrène. Cette situation d'abri et de sûreté du port avait été bien ressentie par les voyageurs du siècle dernier

19. Cf. mes *Libykai Historiai*, Paris, CNRS (Études d'Antiquités Africaines) (sous presse), chap. 2.

qui ont noté combien le Sahel de Susa, dépourvu alors d'habitat permanent comme tout le Djebel Akhdar, servait en revanche de zone de refuge pour les tribus²⁰.

Dans ces conditions, on comprend que, pendant plusieurs siècles, les Cyrénéens aient jugé superflu de défendre le port à grands frais du moment que le danger était quasiment inexistant.

Tout changea avec l'arrivée de Thibron et la montée des diadoques. La Cyrénaïque n'était pas à l'abri de leurs convoitises et surtout, la mainmise lagide sur la région supposait que les maîtres d'Alexandrie conservent une entière liberté d'accès. Ce souci, né lors de la révolte de 312²¹, devint particulièrement net lors de la reconquête qui suivit le mariage de Ptolémée III et de Bérénice II, la fille de Magas. J'ai montré ailleurs²² le soin que le couple des rois Évergètes apporta aux ports de Ptolémaïs, Arsinoé et Béréniké. L'édification de l'enceinte du port de Cyrène relève des mêmes préoccupations : le réduit fortifié ainsi créé devait pouvoir tenir tête à une attaque venue d'outre-mer, et plus encore à une rébellion de Cyrène.

Ces observations ne sont pas contradictoires avec la datation avancée par la mission de l'Université du Michigan qui, non sans hésitation, attribuait le rempart aux années 280. Cette hypothèse de travail s'est trouvée remise en cause par la fouille que la mission archéologique française poursuit dans la cour située au nord de la tour XII, de 50 coudées de côté, ce qui en fait un ouvrage tout à fait exceptionnel. Immédiatement à l'ouest de cette tour, une poterne était visible, et M. G. Hallier eut l'intuition que nous devons chercher là une porte, en bordure de l'ensellement qui sépare l'Acropole de la hauteur qui porte le palais du *dux*. En effet, on ne connaissait jusque-là que la porte occidentale, très excentrique par rapport à l'ensemble du site. M. Y. Garlan arriva de son côté à des conclusions identiques, et la fouille qu'il entreprit en ce point lui a pleinement donné raison : la publication qu'il prépare enrichira considérablement notre connaissance de la fortification et présentera des stratigraphies allant de l'implantation du rempart sur la roche en place à la conquête arabe du VII^e siècle. Si, à l'intérieur comme à l'extérieur de la porte, le remblai contemporain de la fondation est bien identifié, le premier sol, qui permet de dater la muraille, est aussi celui qui pose le plus de questions. Le matériel recueilli dans le

20. Ces remarques s'appliquent particulièrement à la tribu des Hasa avant que l'influence du mouvement senoussi ne vienne modifier sensiblement le comportement des tribus ; cf. Enrico de Agostini, *Le popolazioni della Cirenaica*, Bengasi, Governo della Cirenaica, 1922-1923, *pas*.

21. Cf. mes Observations sur la politique d'Ophellas à Cyrène, *Rev. Hist.*, 498 (1971), p. 298.

22. Cf. mes *Libykai Historiai*, Paris, CNRS (Études d'Antiquités Africaines) (sous presse), chap. 16.



FIG. 7. — L'arrière-cour de la tour XII et la porte méridionale vus de l'est : au premier plan à gauche, le mur de gorge de la tour et, au centre, la construction du III^e siècle ap. J.-C. ; à l'arrière-plan, la hauteur portant le palais du *dux* (photo A. Laronde).

remblai comporte de la céramique du IV^e siècle av. J.-C., mais aussi des fragments de bols mégariens et surtout, dans l'embrasure de la porte, les monnaies — à l'exception d'un bronze mal conservé du début du III^e siècle — sont toutes du II^e siècle av. J.-C. Mes observations m'ont permis de reconnaître des moyens et des petits bronzes

de Ptolémée IV Philopator (221-204) à Ptolémée VIII Évergète II, qui régna sur Cyrène à partir de 163, sur Alexandrie à partir de 145, et ce jusqu'à sa mort en 116. Néanmoins, aucune conclusion ferme n'était possible car l'existence d'un aqueduc dans l'axe de la porte avait entraîné des bouleversements lors des opérations de récurage, ce qui aurait pu faire disparaître des éléments de datation.

Mais notre information s'est élargie avec le dégagement de l'arrière-cour intérieure à laquelle la porte donnait accès, mais où débouchait aussi une poterne située à l'est de la tour XII, au point de départ de la courtine XII-XIII, tandis que, contre la face nord de la tour XII apparaissait une construction du III^e siècle ap. J.-C. (fig. 7). Le dégagement de la face nord de la poterne d'accès à la tour XII a révélé, sous le seuil du III^e siècle ap. J.-C., le seuil primitif, entaillé dans un grand bloc supportant à ses extrémités le départ des piédroits. Ce seuil se trouve à 25 cm au-dessus du sol contemporain de la construction de la muraille : il fallait une marche, ce qui explique la présence d'un petit parpaing dans l'axe de l'ouverture. Le sol ainsi défini et la couche sous-jacente ont livré une vingtaine de monnaies : il s'agit de bronzes de petit module que je date soit du règne de Ptolémée VIII Évergète II, soit même du règne de Ptolémée X Sôter II, c'est-à-dire de la deuxième moitié du II^e siècle av. J.-C. Les premières indications acquises lors de la fouille de la porte se trouvent donc confortées.

Ce qui oblige à réviser la datation de l'enceinte : celle-ci ne peut plus que difficilement être rapportée à l'œuvre du roi Magas, par ailleurs si importante en Libye²³. On ne peut pas davantage envisager une datation dans la deuxième moitié du III^e siècle, lors de la reprise en main de la région par les Lagides. Notons à ce propos que c'est à partir de la fin du III^e siècle justement que l'emploi du calendrier et des mesures de l'Égypte se répand en Cyrénaïque, or les mesures de l'enceinte se calculent en coudées égyptiennes, comme on l'a vu. L'état actuel de nos recherches nous oriente plutôt vers le II^e siècle, et même vers la deuxième moitié de ce siècle, sous le règne de Ptolémée VIII Évergète II. Ce souverain décrié par la tradition depuis Polybe était sans doute moins méprisable qu'on ne l'a dit, et son règne est marqué à Cyrène par une activité édilitaire importante²⁴.

Si cette datation basse se confirme, l'édification du rempart du port permettait au roi de garder une tête de pont en cas de révolte

23. Cf. François Chamoux, *Le roi Magas*, *Rev. Hist.*, 216 (1956), p. 33, et mes *Libykai Historiai*, Paris, CNRS (Études d'Antiquités Africaines) (sous presse), chap. 15.

24. Cf. Édouard Will, *Histoire politique du monde hellénistique*, II^e, Nancy, 1983, p. 363 et 428, et mes *Libykai Historiai*, Paris, CNRS (Études d'Antiquités Africaines) (sous presse), chap. 17.



FIG. 8. — L'arrière-cour de la tour XII, entre la construction tardive à gauche et l'embrasure de la porte méridionale à droite ; au fond, le mur de gorge de la tour XII avec l'encoche destinée à recevoir la barre de blocage des vantaux de la porte ; le sol laissé au niveau du début du 1^{er} siècle av. J.-C. porte les blocs tombés alors du couronnement de la tour ; on observe dans l'embrasure de la porte le muret construit à la même époque (photo A. Laronde).

des Cyrénéens, et nous savons que de tels événements se produisirent sous son règne. Mais aussi la montée de la piraterie à la fin du siècle, et le rôle que la Cyrénaïque prit alors dans la surveillance des routes de la Méditerranée ont pu compter aux yeux des

constructeurs du rempart. Enfin, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur un lien éventuel entre la construction du rempart et l'érection du port en cité indépendante, encore que cette terrible *capitis diminutio* de Cyrène soit contredite par tant de gestes bienveillants de Ptolémée VIII Évergète II envers la vieille métropole, que ce soit à l'occasion du sacerdoce d'Apollon assumé par le roi, ou lors de grands travaux comme ceux du *Ptolémaion*²⁵. Inversement les rapports de Cyrène et du roi ont pu connaître des retournements, à l'instar de ceux qui marquèrent les relations de Physcon avec les Alexandrins²⁶.

Quoi qu'il en soit, l'histoire du rempart fut complexe : un muret mis en place sur le sol II, perpendiculairement au mur de gorge de la tour XII, rétrécissait l'ouverture de la porte et témoigne d'une mesure d'urgence au tout début du 1^{er} siècle av. J.-C. Ces événements — peut-être en rapport avec une attaque de pirates comme à Béréniké²⁷ — furent suivis d'un démantèlement de la porte, puisque nous avons retrouvé trois blocs, dont l'un était mouluré, sur une mince couche de terre recouvrant le sol II (fig. 8). Ces blocs restèrent dans le passage avant d'être enfouis lors du remblaiement opéré dans le dernier quart du 1^{er} siècle ap. J.-C., alors que le parement intérieur de l'extrémité de la courtine XI-XII était déjà très dégradé. Le remblaiement accompli vers la fin de l'époque flavienne fut important puisque son épaisseur approche 1,5 m, pour arriver au niveau du sol III. Ce sol s'exhaussa lentement par couches minces contenant des cendres, des débris d'ossements animaux et des fragments de céramique pouvant dater du II^e et du III^e siècles, en un temps où il n'existait plus aucun dispositif de fermeture, ce qui correspond à un long déclassement de l'enceinte, avant que la crise du III^e siècle n'entraînât une réutilisation de ce secteur pour la défense : la porte devint alors poterne du fait de la construction des pièces accolées au nord de la tour XII. Cette construction est en

25. J'avais montré que l'existence de la cité d'Apollonia n'est pas attestée avant le début du 1^{er} siècle av. J.-C. ; cf. François Chamoux, Campagne de fouilles à Apollonia de Cyrénaïque (Libye) en 1976, *CRAI* (1977), p. 7, n. 7 et aussi mes *Libykai Historiai*, Paris, CNRS (Études d'Antiquités Africaines) (sous presse), chap. 18 ; sur la munificence du roi lors de sa prêtrise d'Apollon, cf. François Chamoux, *La civilisation hellénistique*, Paris, 1981, p. 307 ; en attendant la publication du gymnase de Cyrène préparée par Mario Luni, cf. *id.*, Storia della istituzione ginnasiale e dell'attività atletica in Cirenaica, *Quaderni di archeologia della Libia*, 8 (1976), p. 223-230.

26. Édouard Will, *op. cit.*, p. 426 et 433.

27. Cf. J. M. Reynolds, A Civic Decree from Benghazi, *Libyan Studies*, 5 (1974), p. 19-23 (J. L. Robert, *Bull. Épig.*, 76, 792 ; le texte de ce décret mentionnant une attaque des pirates contre Béréniké peu après la mort de Ptolémée Apion est repris par *id.*, in *Excavations at Sidi Krebish, Benghazi (Berenice)*, I, (Supplements to Libya Antiqua, 5), s.d. (1981), Inscriptions, n° 3, p. 234-236.

relation avec la poterne située à l'est de la tour XII. Le dernier sol repéré est byzantin et correspond à une réfection de tout le secteur.

Après une nouvelle période de déclassement, un ultime bouchage de la poterne qui avait succédé à la porte, immédiatement avant l'arrivée des Arabes, n'empêchait pas l'ensemble de l'enceinte de se trouver en complet délabrement, ce qui explique certainement pourquoi les Byzantins renoncèrent à défendre la capitale de la province pour se replier à Taucheira, ultime bastion dont la chute en 643 scella l'accomplissement de treize siècles de présence hellénique en Libye.

Dans les années à venir, l'étude entreprise sur le rempart trouvera son prolongement dans le secteur situé au nord de l'arrière-cour de la tour XII. Entre cette dernière et la basilique orientale, la plus importante d'Apollonia, c'est le cœur même de l'agglomération qui devra être recherché. Actuellement, seules des citernes sont reconnaissables, qui évoquent en moins grand les citernes de Ptolémaïs²⁸. Il faudra en particulier vérifier si c'était là l'aboutissement de l'aqueduc qui pénétrait dans la ville par la porte proche de la tour XII. Cet aqueduc, noté par tous les voyageurs, provenait de la partie sud de la plaine, du « Filtro »²⁹. Divers éléments ont été retrouvés à l'occasion de travaux dans la ville moderne de Susa et attestent son utilisation jusqu'à l'époque byzantine (fig. 9).

Cet élément s'ajoute à tous ceux que la mission collecte peu à peu sur la *chôra* d'Apollonia. Le réseau des voies de communication commence à apparaître avec la découverte que j'ai faite de la route grecque entre Cyrène et le port³⁰, et qui est l'élément final de la grande artère qui partait de Ptolémaïs en direction de Cyrène, ainsi que j'ai eu l'honneur de l'indiquer ici même à la suite de découvertes effectuées en 1981³¹. Le travail entrepris ici se conjugue en parfaite harmonie avec celui du Département des Antiquités auquel il convient de rendre hommage. Le Sahel de Susa présente une forte densité d'installations agricoles très régulièrement réparties tout au long de la côte, ainsi que M. F. Chamoux et moi-même avons pu le constater lors de chacune de nos reconnaissances. Le site d'Eluet Baya, à 2 km à l'ouest de la route moderne de Cyrène à Apollonia, en offre un excellent exemple, au pied de la falaise inférieure : la

28. Cf. Ettore Ghislanzoni, *Notizie archeologiche sulla Cirenaica*, *Notiziario archeologico del Ministero delle Colonie*, I (1915), p. 133-135 ; une bonne photographie de ces citernes dans Pietro Romanelli, *La Cirenaica romana*, Verbania, 1943, fig. 39 face à la p. 193.

29. Cf. D. White, in R. G. Goodchild, J. G. Pedley et D. White, *op. cit.*, p. 38-40.

30. Ma Route de Cyrène à son port Apollonia, *Libya Antiqua*, 15-16 (1978-1979) (sous presse) ; bref résumé dans *REG* 92 (1979), p. xix sq.

31. Kainopolis de Cyrénaïque et la géographie historique, *CRAI* (1983), p. 67-85.

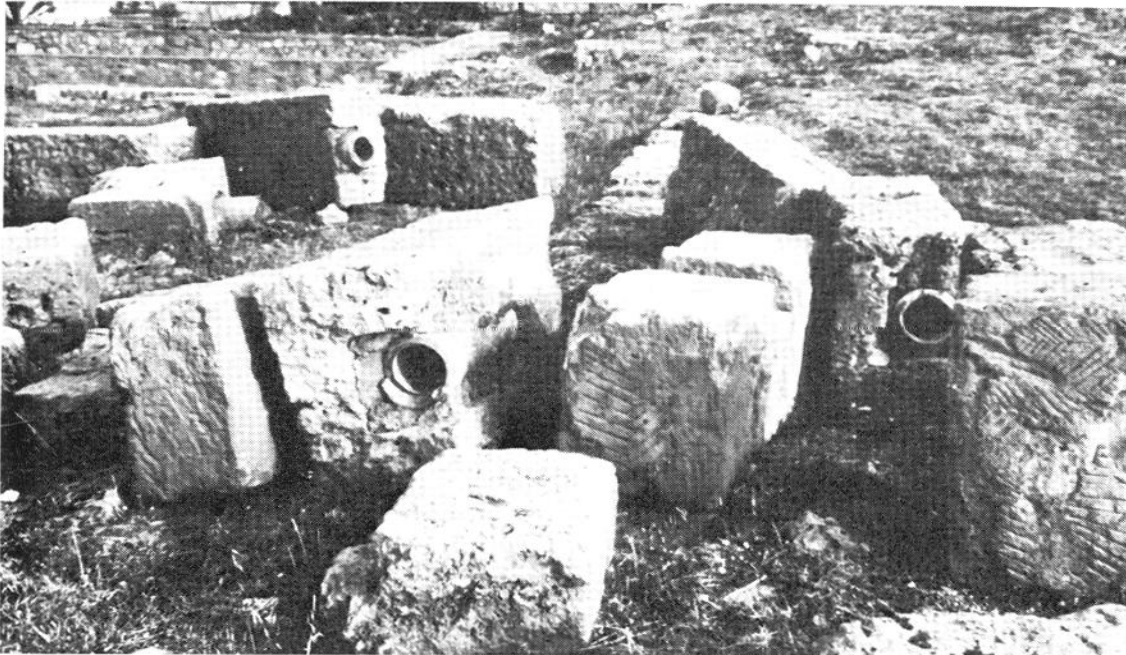


FIG. 9. — Éléments de canalisation d'époque byzantine provenant de l'agglomération moderne de Susa (photo A. Laronde).

ferme antique, organisée autour d'un quadrilatère renforcé par un *pyrgos*, élément typique de l'architecture rurale de la Cyrénaïque, se complète ici par un exceptionnel pigeonnier bâti en pierres de taille, avec un soin qui entraîne une interrogation sur son utilisation ; il mérite une étude approfondie³², qui portera sur l'architecture, mais aussi sur la céramique abondante qui jonche la surface du sol, et sur l'aménagement des champs, dont les limites formées par des pierriers sont aujourd'hui encore parfaitement reconnaissables. L'absence toute provisoire de grands travaux de mise en valeur rend d'autant plus précieuse la collecte d'information dans cette zone géographique côtière qui n'est cependant pas la plus favorisée de la Cyrénaïque : la faible épaisseur de la couche de *terra rossa*, la pluviométrie bien moins satisfaisante que sur les deux plateaux³³ définissent un domaine exploitable qui paraît peu attirant et qui a cependant été abondamment exploité tout au long de l'Antiquité. En fait, cette exploitation ne se comprend qu'en complé-

32. François Chamoux, Fouilles d'Apollonia de Cyrénaïque : la porte sud de l'enceinte, un pigeonnier en pierres de taille, *Bull. Soc. Nat. Ant. France*, 1980-1981, p. 32-35.

33. Cf. Amilcare Fantoli, *Le piogge della Libia*, Rome, 1952, p. 444-446, qui indique une moyenne annuelle de 403 mm durant les années 1922 à 1940, contre 595 mm à Cyrène au cours d'une période quasi identique, entre 1915 et 1941 ; pour la valeur agricole des sols, cf. la carte *Soil and Water Resources Survey Map*, Tripoli et Paris (G.F.F.L.L.), 1972, à l'échelle de 1:250 000^e.

mentarité avec le plateau intermédiaire, voire même avec le haut plateau, comme j'ai essayé de le montrer³⁴ : les exploitations antiques associaient des jardins dans les zones les mieux irriguées, comme autour du « Filtro », des champs ouverts adaptés à une culture extensive de type « dry farming », pour l'orge et le blé dur, et enfin des paturages. Ces trois éléments n'étaient pas simplement juxtaposés à l'un des trois étages du pays, mais associaient les divers niveaux, ainsi que le font encore les habitants de Susa aujourd'hui. Une telle étude suppose donc une connaissance non seulement de la plaine littorale, mais aussi du plateau intermédiaire et du plateau supérieur et la recherche des itinéraires secondaires unissant ces divers éléments. C'est ce que je m'efforce de faire afin de dresser un inventaire des sites antiques de la *chôra* en les replaçant à chaque fois dans leur milieu naturel. Cette enquête ne m'a pas conduit seulement le long des grands axes de la circulation transcyrénienne, mais aussi aux points de départ des diverses routes qui aboutissent sur la côte aux échelles situées à l'est d'Apollonia. C'est ainsi que, avec le concours de M. D. Roques et avec celui de M. Abdellatif el Gerbi, j'ai pu reconnaître l'importance du site de Bettamer, au nord-est de Gubba, à 36 km à l'est de Cyrène, et du site voisin de Zauiet Marazigh : ce dernier site, en contrebas du haut plateau, était en communication avec le petit port d'Érythron, bien connu à l'époque de Synésios³⁵. Ces deux sites comportent non seulement un habitat, mais des restes d'églises, et des tombes rupestres encore inédites (fig. 10), à l'exception de la description que donna autrefois J. R. Pacho de Zauiet Marazigh³⁶.

C'est l'abondance de ces tombes très au-delà des zones couramment reconnues comme faisant partie de la Cyrénaïque utile qui a incité M. Abdellatif el Gerbi à consacrer ses recherches aux tombes circulaires et rectangulaires de Cyrène et de la *chôra*, l'amenant à enrichir notablement le répertoire de ces monuments par des découvertes, dont les plus remarquables se placent au voisinage d'El Ardam (fig. 11), un lieu-dit situé au sud-est de Derna, et où il convient de reconnaître une *kômé* qui a sans doute répondu au nom d'Ardamis³⁷.

34. Cf. ma *Connaissance géographique et exploitation rurale de la chôra cyrénienne pendant l'Antiquité classique*, *Bull. Assoc. Géogr. Franç.*, 499 (1984), p. 33-39.

35. Sur ce site, cf. la notice fournie par Valeria Purcaro Pagano, *Le rotte antiche tra la Grecia e la Cirenaica e gli itinerari marittimi e terrestri lungo le coste cirenaiche e della Grande Sirte*, *Quaderni di Archeologia della Libia*, 8 (1976), p. 335.

36. Sur Zauiet Marazigh, cf. Jean-Raimond Pacho, *Relation d'un voyage dans la Marmarique, la Cyrénaïque, etc.*, Paris, 1827, réed. Marseille, 1979, p. 111-115 et pl. 12, qui nomme ce site Massakhit.

37. Ardamis ou Kardamis est en effet un toponyme attesté plus à l'est, dans



Fig. 10. Zauiet el Marazigh, tombe rupestre hellénistique (photo A. Laronde).

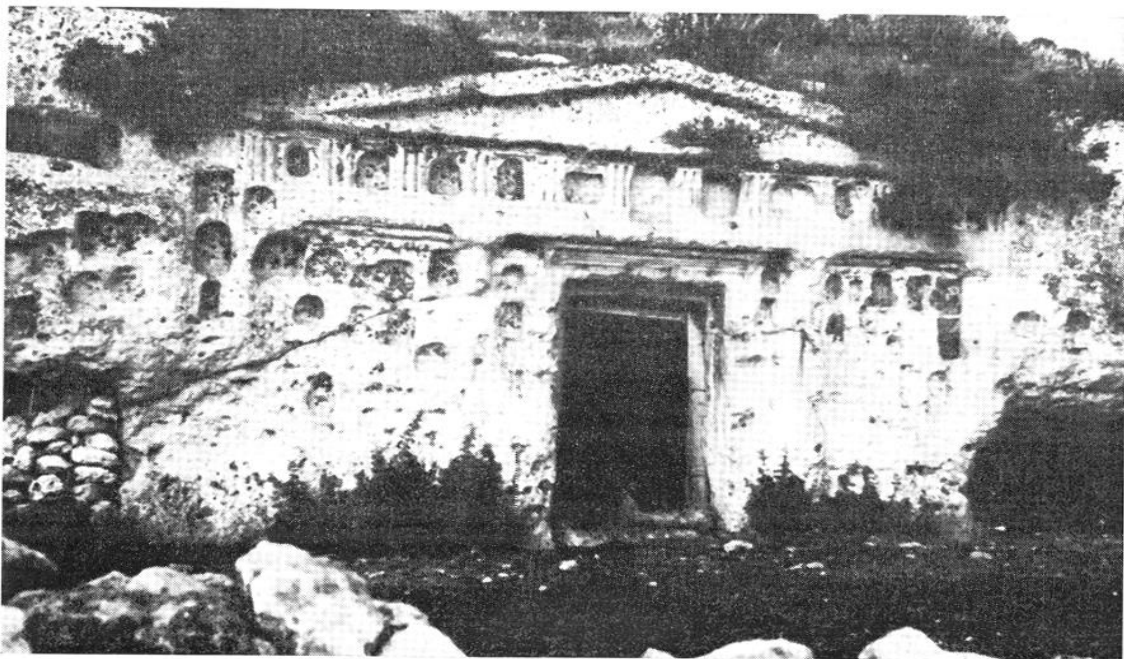


Fig. 11. El Ardham, mausolée (photo A. Laronde).

En même temps, la mission remplit les engagements qui avaient été pris dès les premières campagnes : M. J.-J. Maffre poursuit l'étude de la céramique attique conservée à Cyrène et doit publier incessamment avec moi une abondante série de fragments inscrits. M^{me} Catherine Dobias-Lalou qui a acquis une excellente connaissance du dialecte cyrénéen poursuit avec moi l'étude des inscriptions grecques de Cyrénaïque, qui a déjà donné lieu à plusieurs articles parus ou sous presse³⁸. Avec le concours de M. C. Augé, j'ai pu avoir accès aux médailliers de Cyrène et ainsi préciser la connaissance que nous pouvons avoir du monnayage de bronze ayant circulé en Cyrénaïque de la fin de l'époque classique à l'époque impériale : le volume des émissions locales sous la domination lagide apparaît bien plus considérable que l'on ne le supposait jusqu'à maintenant, et l'étude d'un important trésor de plusieurs centaines de pièces conservé à Cyrène nous a permis aussi de restituer à la Cyrénaïque un abondant ensemble d'émissions allant de Trajan à Marc-Aurèle et qui étaient auparavant attribuées à l'atelier impérial de Césarée de Cappadoce³⁹.

Ces études, jointes à celles que M. F. Chamoux continue de donner à l'aide de la documentation considérable qu'il a accumulée lors de ses divers séjours dans le pays⁴⁰ permet de mieux préciser l'originalité et la richesse de la présence grecque en Libye, d'envisager en des termes nouveaux la présence des agriculteurs sédentaires, leurs rapports avec le système agro-pastoral des nomades, et de mieux cerner le délicat problème de l'acculturation entre Grecs et Libyens.

Ainsi, en s'employant à la redécouverte d'Apollonia, d'abord simple *emporion* devenu ensuite cité, puis capitale de la Libye Pentapole⁴¹, la mission archéologique française en Libye a pour but de

le Defna, entre Tobrouk et Port Bardia, région qui a entretenu de nombreux rapports avec le haut plateau cyrénéen grâce [aux terrains de parcours de tribus ; cf. mes *Libykai Historiai*, Paris, CNRS (Études d'Antiquités Africaines) (sous presse), chap. 10.

38. André Laronde et Catherine Dobias-Lalou, Un nouveau fragment de la stèle des *syla*, *REG*, 90 (1977), p. 1-14, concerne un fragment retrouvé au musée d'Apollonia (cf. J. L. Robert, *Bull. Épig.*, 78, 558) ; Catherine Dobias-Lalou, Une épigramme funéraire de Cyrène, *REG*, 95 (1982), p. 37-53, où on lira avec l'éditeur à la ligne 1 Περωνία Τ(ίτου) Περωνίου Μελλο/ρος κτλ. Catherine Dobias-Lalou et Ramadan Gwaider, Greek Funerary Inscriptions from Cyrene, *Libya Antiqua*, 17-18 (1980-1981) (sous presse).

39. Cf. Warwick Wroth, *Catalogue of the Greek Coins of Galatia, Cappadocia and Syria in the British Museum*, Londres, 1899, p. xxxv, 53, 59, 68 et 69.

40. Soulignons en particulier l'importance de l'étude que M. François Chamoux achève sur les reliefs au quadriges conservés au musée de Cyrène, travail qui avait été demandé autrefois par le regretté Richard G. Goodchild, alors Contrôleur des Antiquités à Cyrène.

41. Sur le rôle d'Apollonia rebaptisée Sozouza et devenue capitale de la Libye Supérieure ou Pentapole, outre la thèse de doctorat de 3^e cycle de Denis Roques citée *supra*, n. 4, cf. *id.*, *Synésios de Cyrène et la Cyrénaïque de son temps*, thèse

replacer ce site dans le cadre d'un pays qui connut une large ouverture sur le monde méditerranéen pendant une période qui correspond très exactement à celle de l'Antiquité classique⁴².

de Doctorat d'État ès lettres soutenue devant l'Université de Paris-Sorbonne en 1982, 1964 p. dactylographiées.

42. Lors de ses campagnes successives, la mission a été composée de MM. François Chamoux et André Laronde, chefs de mission ; MM. Christian Augé, Alain Davesne, Yvon Garlan, Jean-Claude Joulia, Jean-Jacques Maffre, François Queyrel, René Rebuffat, Denis Roques et le Dr Salaheddin Zarem, archéologues ; M^{me} Catherine Dobias-Lalou, épigraphiste ; M. Gilbert Hallier, architecte ; M. Roger Guery, céramologue ; MM. Bernard Dangreaux et Gérard Monthel, dessinateurs ; M^{mes} Christiane Chamoux et Jacqueline Garlan, intendantes ; MM. Bernard Bousquet, Hervé Duchêne, François Jacques et Pierre-Yves Péchoux, M^{mes} Éliane Lenoir et Marion Kopaj-Boband ont pris part chacun à une campagne ; M. Noël Duval s'est associé à la mission en 1978 et 1979 pour ses recherches sur la période byzantine. La Mission n'a cessé de bénéficier de l'aide la plus large et la plus efficace de la part du Département des Antiquités de Libye, que ce soit pour son logement à Shahat (Cyrène) et à Susa (Apollonia), la mise à disposition de locaux pour entreposer le matériel provenant des fouilles, d'engins pour l'évacuation des déblais ; le personnel du chantier est également fourni par le Département des Antiquités. Nos remerciements très vifs s'adressent d'abord au Président du Département, le Dr Salaheddin Hassan et, depuis 1979, le Dr Abdallah Shaibub, mais aussi à Hadj Breyek Attiyah el Jiteily, contrôleur des Antiquités à Cyrène, M. Abdulhamid Abdussaid, directeur des Affaires Techniques, M. Fadallah Abdussalam, directeur du site d'Apollonia, M. Ramadan Gwaider, curateur du musée de Cyrène, M. Saleh Wanis, bibliothécaire, MM. Ahmed Ben Omran, Abdelkader Mzini, Saïd Faraj Belhassan, inspecteurs, M. Saad Abdulwahad, chef de chantier. La mission bénéficie d'autre part de la participation régulière de MM. Mohamed Ali Isa Abulgasem et Abdullatif El Gerbi, inspecteurs des Antiquités, qui sont membres du Centre de recherche sur la Libye Antique de l'Université de Paris-Sorbonne (ERA 832 du CNRS). La mission a trouvé également un appui précieux auprès des Universités El Fateh de Tripoli et Garyounis de Benghazi, en particulier auprès de Dr Abdulkarim el Mayar, alors professeur à la Faculté de Pédagogie de Beida. Son Exc. M. Ashour Gargoum, ambassadeur de la Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste à Paris, a pris un vif intérêt à notre activité. Les membres du Bureau Populaire de la Jamahiriya nous sont venus en aide dans nos formalités, parmi lesquels M. Ali el Gaidi, M. Khaled el Fathali, M. Hassan el Barouni ; notre reconnaissance va vers eux. Du côté français, le financement de la mission est assuré par la Direction de la Coopération scientifique et technique de la D.G.R.C.S.T. du ministère des Relations Extérieures, et elle doit beaucoup à M. Philippe Guillemin, sous-directeur des Sciences Sociales et Humaines ; son Exc. M. Christian Graeff, ambassadeur de France à Tripoli, ne cesse de manifester l'aide la plus active et la plus amicale à la mission, qui lui exprime sa vive reconnaissance, comme à ses prédécesseurs MM. Jean-Pierre Cabouat et Charles Malo ; tous les membres de l'Ambassade ont beaucoup facilité nos séjours à Tripoli, en particulier les Conseillers Culturels et de Coopération technique tour à tour en poste, MM. André Bergère, André Guérault et André Raynouard ; MM. Pierre Guérand, Hubert Isnard, Maurice Bourges et Gérard Dayries, qui furent consuls de France à Benghazi, nous ont accueilli et aidé à chacun de nos passages dans cette ville ; les directeurs de la compagnie d'aviation U.T.A. à Tripoli, MM. Jean-François Devaux et Jacques Vergé, nous ont aidé de la manière la plus généreuse. Notre reconnaissance va aussi vers M. et M^{me} Francis Lavigne et M. et M^{me} Philippe Messière qui se sont dévoués pour la mission. Il y a enfin tous ceux, trop nombreux pour qu'il soit possible de les nommer, Libyens et Français, qui nous sont venus en aide et qui ont contribué au bon déroulement de nos campagnes.

* * *

MM. François CHAMOIX, Pierre AMANDRY, Jean POUILLOUX, Jean LECLANT et Pierre GRIMAL interviennent après cette communication.

LIVRES OFFERTS

M. Louis ROBERT a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie le numéro triple du *Journal des Savants*, qui contient les mois de janvier-mars, avril-juin et juillet-septembre 1983. Le bon à tirer avait été donné fin novembre et nous comptions que vous le recevriez avant la Noël. Mais les machines ont aussi leurs lubies ou leur désir d'affirmer leur autonomie ; une machine du tirage s'est mise en panne et il a fallu remplacer des pièces. Dans un fascicule aussi gros il avait été facile de varier le contenu entre des périodes très diverses. M. Dominique Charpin nous a présenté un lot homogène de tablettes cunéiformes, « Une famille de marchands babyloniens à l'époque d'Hammourabi ». Un Iranien, M. Tahmouress Sadjedi, a évoqué la vie et l'œuvre d'un Orientaliste du XIX^e siècle aux compétences variées, Étienne-Marie Quatremère, qui participa activement à la rédaction du *Journal des Savants* et du *Journal asiatique* ; c'était à l'occasion du bicentenaire de sa naissance ; d'autres articles analogues sur les savants du XIX^e seraient souhaités. Le monde grec ancien a suscité deux articles. Suzanne Amigues, botaniste et philologue, réussit à identifier « L'arbre sinistre de Théophraste et de Pline » avec le rhododendron jaune. Une planche double redonne l'existence à la carte botanique de l'île de Lesbos due à un botaniste grec de cette île, Candargy, en 1899. J'ai publié deux reliefs votifs nouveaux des « Dieux des Motaleis en Phrygie », trouvés sur le territoire de Hiérapolis. Les Motaleis sont alors fixés à Geveze et les Mossyneis retrouvent leur vrai gîte ailleurs, à un site près de Sazak. Une partie importante du volume a recueilli trois articles qui avaient fourni le sujet de communications lors d'un colloque sur sainte Geneviève tenu à l'Hôtel de ville de Paris en janvier 1983 et organisé par M. Michel Fleury ; un portrait bien enlevé de « Sainte Geneviève en son temps », dû à Dom Jacques Dubois ; — une longue étude de Joseph-Claude Poulin, Canadien : « Les cinq premières *Vitae* de sainte Geneviève, Analyse formelle, comparaison, essai de datation », avec un appendice sur « Sainte Geneviève patronne de Paris » ; enfin François Dolbeau publie et commente « une version inédite du miracle du Mal des Ardents ». Jean-Marie Moeglin a dégagé « La formation d'une histoire nationale en Autriche » au XIII^e et au XIV^e siècle, en esquissant aussi celle de la